
OBJET : FINANCES ET CONTRÔLE DE GESTION - Construction, entretien et vente de caveaux dans les cimetières - Rapport d'Orientations Budgétaires 2020.

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre GIRAN - Maire de la ville de Hyères les Palmiers

L'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE, a institué la présentation d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB) à l'assemblée délibérante dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Ce dernier a pour objectif d'informer le Conseil Municipal sur la situation de ce budget au cours de l'année écoulée et de présenter les orientations budgétaires futures.

Les ventes 2019 s'élèvent à 186 041 € HT :

- 31 caveaux pour 161 704 € HT
- 43 cases columbarium pour 24 337 €

Les travaux 2019 ont consisté à la réalisation de 21 caveaux au cimetière de Giens et à la réfection de 10 caveaux au cimetière de la Ritorte pour un montant de 52 315 € HT.

Pour 2020, il est envisagé de réaliser, au cimetière de la Ritorte la construction de cases columbarium ainsi que l'aménagement du carré Rubens et de la 2ème partie de l'allée Biancotto et au cimetière de Giens la réfection de caveaux pour un montant total de 240 000 € H.T.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES avoir débattu,

PREND acte de la bonne tenue du débat d'orientation budgétaire sur la construction, entretien et vente de caveaux dans les cimetières pour l'année 2020.

FAIT ET DELIBERE

les jour, mois et an susdits,

LE MAIRE

ADOPTÉE PAR 34 VOIX

CONTRE : 9

Madame Chantal PORTUESE, Madame Karine TROPINI, Monsieur Eric MARTIN, Madame Martine AGOSTA, Monsieur Jean-David MARION, Madame Widad FERJANI, Monsieur Nicolas MASSUCO, Madame Genevieve BURKI, Monsieur Pierre LAURENT.

ABST : 2

Madame Marie-Laure COLLIN, Monsieur Jean-Michel EYNARD-TOMATIS.

Ne prend pas part au vote : 0 .

Publié le 27/07/2020

Reçu en préfecture le 30/07/2020